

EMETTEUR

Service Proximité & Cohésion Sociale
Conseil de quartier Cœur de Ville - Jonction
Commission Développement économique / Numérique
du 7 septembre 2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE NEVERS**8 septembre 2017**

La commission Développement économique / Numérique du conseil de quartier Cœur de ville - Jonction s'est réunie jeudi 7 septembre 2017 à 19 heures 30 salle du Bureau Municipal – Maison à colonnes.

Etaient présents :

Présidente: Pierrette CONCILE, Adjointe en charge du quartier Cœur de ville - Jonction

Collège des habitants Dominique CHAUVE, Jean-Marc CORBIER, Bruno DE LA BROSSE, Michèle DRAPIER-DUMAS, Hélène GISSEROT DE THOURY, Hélène KERLING, Joseph TISSIER.

Collège des associations : Jean-Luc DECHAUFFOUR

Excusés : Isabelle KOZMIN

Service Proximité et Cohésion Sociale : Françoise MERY, Référente conseil de quartier Cœur de ville – Jonction.

Pierrette CONCILE informe la commission qu'une convention a été signée avec la Caisse des dépôts. Un plan guide est élaboré. Les quartiers concernés sont Saint Arigle, Saint Martin et Mancini.

Le point noir clairement défini est le stationnement.

Par exemple dans le quartier du Mouësse, des places de stationnement ont été supprimées lors des travaux de rénovation de la voirie.

Les places restantes sont souvent occupées par les commerçants et les riverains.

La création de zone bleue est une bonne solution pour éviter les stationnements prolongés.

Jean-Luc DECHAUFFOUR exprime la nécessité de ces zones bleues dans l'hyper centre et les rues commerçantes.

Jean-Marc CORBIER aborde le problème des places handicapés gratuites et sans limitation de durée. Celles-ci sont occupées de manière continue par des véhicules arborant des cartes handicapés qui, selon Michèle DRAPIER-DUMAS, sont parfois des cartes falsifiées.

Jean-Luc DECHAUFFOUR informe que le Lions Club de Nevers pourrait apporter son aide pour l'installation d'une signalétique sensibilisant sur le respect des places dédiées aux handicapés (ex : si tu prends ma place, prends mon handicap).

Il serait judicieux de limiter la durée de ce type de places de stationnement.

Ne serait-il pas possible de créer des pôles de stationnement à la place d'immeubles vétustes voués à la destruction ?

Certains parkings privés sont désertés, par exemple le parking près de l'ancien cinéma.

Les parkings Saint Arigle et Saint Pierre proposent des abonnements trop onéreux (une cinquantaine d'euros).

Du stationnement gratuit est proposé dans les parkings Ravelin, du Champs de Foire aux Moutons et près de l'hôtel Mercure.

Il est à signaler que le stationnement rue Colbert devrait être prochainement en zone blanche (gratuité).

Jean-Marc CORBIER est peu convaincu que la gratuité soit la solution mais que les zones bleues apportent plus de fluidité.

Hélène GISSEROT de THOURY s'inquiète du manque à gagner pour la municipalité.

Jean-Luc DECHAUFFOUR précise que les clients boudent le centre-ville parce que le stationnement y est payant et qu'il serait bon de communiquer sur les lieux de gratuité de celui-ci.

Pierrette CONCILE demande s'il ne faudrait pas agrandir le périmètre de zone bleue et a constaté que ce problème est présent dans de nombreuses villes.

Les usagers ne connaissent pas suffisamment les services proposés par TANEO (transport à la demande, Courcinelle ..)

Il faut que les riverains et les commerçants libèrent les places de stationnement pour les clients.

Le 8 septembre à 18 heures, une réunion publique est organisée pour présenter le projet d'aménagement de la place Mossé.

Hélène GISSEROT de THOURY pense qu'il faudrait détruire la façade du Grand Monarque mais conserver l'arrière du lieu avec l'espace vert.

Il faut également offrir une solution aux personnes qui travaillent en centre-ville.

Il est nécessaire de définir des zones pour que chacun y trouve son compte (riverains, usagers, clients, commerçants).

Les véhicules des riverains pourraient être équipés de macarons permettant un stationnement près du domicile pour un temps limité (afin de décharger les commissions, déposer une personne à mobilité réduite).

La rue des Récollets ne pourrait-elle pas devenir piétonne ?

Pour cela il faut la redynamiser. Elle est un accès à la place Mancini et à la zone commerciale. Pierrette CONCILE évoque la rénovation du petit théâtre qui devrait stimuler l'activité alentours.

A Nevers 3 zones sont répertoriées :

- La zone historique : la butte
- La zone commerciale : l'hyper centre
- La zone culturelle : Café Charbon, Médiathèque

Le but est de relier ces 3 pôles.

Pierrette CONCILE précise qu'il faut mettre en valeur le travail fait par le service développement économique de la ville : beaucoup de porteurs de projets y sont reçus.

Elle informe que la rue piétonne est en équilibre d'activités : autant de fermetures que d'ouvertures d'enseignes.

Certains propriétaires refusent de baisser leurs loyers, d'autres n'ont pas les moyens d'entretenir leurs immeubles.

2 locaux ont fermés place Guy Coquille, la rue de la Barre est désertée car les immeubles deviennent vétustes.

Hélène GISSEROT de THOURY pense qu'il serait judicieux qu'une épicerie bio s'installe en centre-ville avec une distribution de produits en accès libre vendus au poids.

L'enseigne Monoprix offre un rayon épicerie. Ce magasin aurait besoin de rénovation mais les travaux seraient à la charge du gérant.

Michèle DRAPIER-DUMAS souligne la longévité du magasin Bonbons service.

Jean-Luc DECHAUFFOUR explique que le commerçant propose des produits qu'on ne trouve pas ailleurs (par exemple de la confiserie américaine).

Il évoque les retombées positives de la mise en place d'une zone piétonne, du mois de mai à octobre, près du marché Saint Arigle.

Les friches commerciales, que l'on peut qualifier de verrues, gâchent l'image du centre-ville.

Pierrette CONCILE nous explique que dans certaines villes, la municipalité préempte sur un maximum de locaux. C'est le cas de Vierzon.

Il est projeté que le service économique se rende à Cahors afin d'étudier son expérience.

Jean-Luc DECHAUFFOUR nous informe des échanges en cours entre les Vitrites de Nevers et les Vitrites de Mulhouse afin de trouver des pistes de travail.

Cette ville a réalisé une opération de redynamisation de son centre-ville (une quinzaine d'années).

Certaines enseignes, même européennes, choisissent Mulhouse pour s'implanter.

Pierrette CONCILE précise que beaucoup d'enseignes sont intéressées par Nevers.

Hélène KERLING affirme qu'il y a peu de boutiques en centre-ville pour les personnes âgées qui ont peu de moyens financiers et que celles-ci achètent à la zone des Grands Champs.

Jean-Luc DECHAUFFOUR explique qu'une étude à démontrer que les habitants de certains quartiers ne fréquentent pas le centre-ville et cela pour 3 raisons :

- Financière
- Problème de locomotion
- Absence de toilettes publiques

Pierrette CONCILE précise que toutes les échoppes du marché Saint Arigle sont occupées.
Elle demande si un membre a un projet de travail.

Jean-Luc DECHAUFFOUR propose 3 projets :

- Création d'un lieu où les gens pourraient faire garder leur chien en journée
- Mise en place d'un service de consignes assuré par les commerçants
- Installation de ruches en ville

Il annonce également que l'Arrosoir 3 aura lieu.

Hélène GISSEROT de THOURY pense que le choix du lieu est primordial.

Elle propose la création d'une sorte de boutique de créateurs, d'artisans d'art où serait organisés des divers événements autour de l'Art.

Pierrette CONCILE explique que le but de l'Arrosoir est de faire découvrir un lieu à des investisseurs pour leur donner envie de s'y installer.

L'esprit est de lier commerces et artistes. Les Vitrites de Nevers y consacrent une grande part de leur budget.

Rendez-vous est pris pour la prochaine réunion programmée le 17 novembre.